

La France en quête d'influence à Strasbourg



Par Jean-Domini Giuliani

Le président de la Fondation Robert-Schuman juge le poids de l'Hexagone dans les décisions du Parlement européen. Or, de ce point de vue, la France est loin d'être la première de la classe. Explications.

Voilà une question récurrente dans notre pays, toujours à la recherche de sa puissance et de son influence. À l'approche des élections européennes, fleurissent les études, plus ou moins sérieuses, sur le poids de nos élus à l'Assemblée de Strasbourg. Trois critères permettent de le mesurer.

L'influence ne se résume pas à la présence. L'assiduité des députés européens français est néanmoins exemplaire, comparée à celle de nos élus nationaux. Elle dépasse le taux de 80 % de présence aux sessions et les femmes y brillent tout particulièrement. L'exception vient des personnalités les plus médiatiques, généralement eurosceptiques et extrémistes, qui n'assistent en moyenne qu'à la moitié des séances. Il s'y passe, pourtant, beaucoup de choses importantes, comme les questions à la Commission, les votes, qui sont personnels, les interpellations. Les règles du Parlement européen conditionnent une partie

de l'indemnité à la présence effective. Les Français sont de bons élèves.

La constance est la condition de l'influence. Le travail des députés européens peut aussi être mesuré par le nombre de responsabilités qu'ils parviennent à assumer dans une enceinte où la compétition est rude et par leur travail, comme le montre l'étude que publie aujourd'hui la Fondation Robert-Schuman. Les Français assument deux présidences de groupes, dont celle du premier groupe parlementaire, le PPE-DE, avec Joseph Daul, et trois présidences de commission, dont la plus visible est celle de la socialiste Pervenche Berès. Au sein des groupes, les huit « coordonnateurs » travaillent à forger la position des leurs sur tous les textes. C'est une fonction essentielle, trop négligée par les Français, qui ne parviennent pas à se hisser au niveau allemand (27), britannique (23) ou même polonais (11).

Pendant la durée de son mandat, un député européen français intervient environ 56 fois dans l'hémicycle. En revanche, il interpelle trois fois moins la Commission (13 questions) que les autres. Les Français boudent les commissions les plus influentes sur la législation communautaire, notamment en matière économique, et leurs votes, généralement solidaires de ceux de leurs groupes politiques, se distinguent dans ce domaine par une marginalité très nationale. Il y a une vision française

« En cinq ans, douze députés européens français ont abandonné leur siège pour accepter un mandat national ou entrer au gouvernement. Nous ne sommes dépassés dans cette désinvolture que par les Italiens ! »

des questions économiques de plus en plus décalée par rapport à nos partenaires européens. Elle nous isole au Parlement. Un Français rédige en moyenne 2,7 rapports, comme ses autres collègues, mais il est clair qu'au sein de leurs groupes, les élus français sont loin de représenter l'opinion dominante.

L'engagement dans la durée est indispensable à l'influence. De ce point de vue, la France fait figure de mauvais élève. Les élus qui comptent à Strasbourg en sont à leur deuxième ou troisième mandat. Ils se sont investis dans des matières complexes, ils ont reçu le soutien de leurs formations politiques nationales, qui les ont reconduits, ils ont créé des réseaux et des amitiés au sein de cette Assemblée qui comptera 736 membres où l'on parle 23 langues, qui a ses codes et ses usages. En outre, les Français restent les champions européens du cumul des mandats, puisque 61 % d'entre eux exercent une autre responsabilité électorale,

contre 17 % en moyenne.

C'est un handicap pour tenter d'accéder à des responsabilités au sein du Parlement, comme l'est cette mauvaise habitude de démissionner en cours de mandat pour en exercer un autre. Entre 2004 et 2009, 12 députés européens français ont ainsi abandonné leur siège pour accepter un mandat national, entrer au gouvernement, ou plus simplement changer de vie. Nous ne sommes dépassés dans cette désinvolture que par les Italiens !

De fait, les partis politiques nationaux n'ont toujours pas pris l'exacte mesure des enjeux en cause à Strasbourg. Ils hésitent entre confier la conduite de leurs listes à des personnalités qui semblent avoir la faveur des sondages, laissant croire ainsi à une forte implication, souvent déçue ensuite par une démission, ou présenter des inconnus qu'on veut promouvoir pour des logiques d'appareils politiques – peu compatibles avec la noblesse et la technicité du mandat européen – et non pour leurs compétences.

Il n'en demeure pas moins que l'influence ne saurait se résumer à ces simples considérations statistiques. Elle dépend et dépendra toujours d'une appropriation des questions européennes par le débat politique national. Elle seule apportera la preuve que la classe politique a enfin accepté de tirer toutes les conséquences des traités qu'elle a signés, en jouant plus résolument le jeu de l'Europe et de ses institutions, c'est-à-dire en s'y investissant vraiment. Alors, sans doute, les Français iront-ils voter plus volontiers.

■ www.elections-europeennes.org

www.robert-schuman.eu
14 mai 2009 LE FIGARO